

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
 en exercice : 33
Présents : 23
Absents : 10
Procurations : 10
Votants : 33

L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix décembre

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire

Convocation du Conseil Municipal
 en date du :
 04 décembre 2025

Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.

Affichage en date du :
 04 décembre 2025

Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, BERTHON Lionel, DELCASSÉ Marie-Hélène, IRSUTTI Guillaume, VARLIETTE Viviane, MACHADO Claudine, TAVENARD Olivia, BARBIER Pierre, MOUËLLO Françoise, VISNADI Ginette, DESSEAUX Jean-Pierre, MAGNA Christine, GARDES Philippe, BRISACIER Valérie, PERRET Marie, BESSIERE Maryline, BOSIO Raphaël, RAFFENAUD Nicolas

Publication en date du :
 12 décembre 2025

Absents excusés ayant donné procuration :

MALET Jean-Pierre, pouvoir à M. DESSEAUX Jean-Pierre
 ABEILHOU Stéphane, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène
 CREPEL Benoît, pouvoir à M. BOUVIER Vincent
 PELISSIER Claude, pouvoir à M. BERTHON Lionel
 BOSQ Caroline, pouvoir à M. GARDES Philippe
 GOTTARDI Serge, pouvoir à Mme MACHADO Claudine
 LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques
 LAURENT Sandrine, pouvoir à Mme PERRET Marie
 DARDENNE Paul, pouvoir à Mme BESSIERE Maryline
 MAUSSAC Florian, pouvoir à M. RAFFENAUD Nicolas

Secrétaires de séance :

Mme TAVENARD Olivia et M. GARDES Philippe

Objet : Compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre des délégations reçues du Conseil Municipal

Conformément à l'article L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est rendu compte des décisions prises en application de la délibération n° 2020/017 en date du 25 mai 2020 relative aux délégations reçues par M. le Maire du Conseil Municipal.

N°Acte	Intitulé de l'acte
DEC. 2025-256	Décision portant attribution d'un marché subséquent (LC 2025-63) à la société DECOS 2000 pour des travaux de ravalement des façades du bâtiment de la Poste, pour un montant de 20 108,98 € HT
DEC. 2025-257	Contrat de service assistance et support YPVE n°111242, pour deux appareils années 2026, 2027, 2028
DEC. 2025-258	Décision portant renouvellement d'une concession dans le cimetière LA GRANGE pour [REDACTED] - Concession n°975 - Concession Carré T1 n°102
DEC. 2025-259	Décision portant renouvellement d'une concession dans le cimetière LA GRANGE pour [REDACTED] - Concession n°976 - Concession Caverne AMARANTE n°27
DEC. 2025-260	Décision portant prêt de de 2 guirlandes lumineuses à un particulier du vendredi 10 octobre 2025 au dimanche 12 Octobre 2025.
DEC. 2025-261	Décision portant signature d'une convention avec IFAC Établissement Midi-Pyrénées pour la formation BAFA Théorique dans le cadre de la formation professionnelle tout au long de la carrière
DEC. 2025-262	Décision portant renouvellement d'une concession dans le cimetière LA GRANGE pour [REDACTED] Concession n°977 - Concession Carré T1 n°104
DEC. 2025-263	Décision portant attribution d'un marché subséquent (LC 2025-67) à la société ECOVANA pour la taille annuelle des platanes de la commune, pour un montant de 10 710,00 € HT
DEC. 2025-264	Portant acceptation du devis 25-D-MO-18 pour une mission de conception avec dépôt de la déclaration préalable - Création d'un parking à la société FOCAL pour un montant de 7 752,00€HT
DEC. 2025-265	Décision portant attribution d'une lettre de consultation 25 - D - FCS - 22 - Séjours de printemps et d'été 2026 pour les enfants et adolescents de la Commune – Lot n°1 à l'Oustal pour le séjour de printemps de Castel'Ados pour un montant maximum de 4 725,00€ TTC
DEC. 2025-266	Décision portant signature d'un prêt à usage pour la mise à disposition de parcelles communales Rte de Bruguières.
DEC. 2025-267	Décision portant sur l'installation de clapets anti-retour au droit du 09 rue François Peyrille
DEC. 2025-268	Décision portant sur l'installation de clapets anti-retour au droit du 11 rue François Peyrille
DEC. 2025-269	Décision portant sur l'installation de clapets anti-retour au droit du 13 rue François Peyrille
DEC. 2025-270	Décision portant sur l'installation de clapets anti-retour au droit du 15 rue François Peyrille
DEC. 2025-271	Décision portant conversion d'une concession dans le cimetière La Grange: [REDACTED] - Concession Ilot O, emplacement n°2 - Cimetière Malconseil
DEC. 2025-272	Décision portant attribution d'un marché subséquent (LC 2025-60) à la société APF pour le changement de la porte de la box à la salle des fêtes Joséphine Baker, pour un montant de 3 245,59 € HT.
DEC. 2025-273	Décision portant attribution d'un marché subséquent (LC 2025-65) à la société IDVERDE pour la fourniture et plantation d'arbres, pour un montant de 33 590,25 € HT.

DEC. 2025-274	Décision portant attribution d'un marché subséquent (LC 2025-40) à la société SOS VITRINE pour le changement de portes de la Poste, pour un montant de 9 331,09 € HT.
DEC. 2025-275	Décision portant attribution du lot n°8 du marché n°25-MAPA-TVX-01 : Rénovation thermique et extension de l'école Maternelle Françoise Dolto à la société SYSTHERMIC pour un montant de 419 724,95€ HT
DEC. 2025-276	Décision portant attribution du lot n°1 du marché n°25-MAPA-TVX-01 : Rénovation thermique et extension de l'école Maternelle Françoise Dolto à la société SPIE BATIGNOLLES MALET pour un montant de 119 393,22€ HT
DEC. 2025-277	Décision portant attribution du lot n°4 du marché n°25-MAPA-TVX-01 : Rénovation thermique et extension de l'école Maternelle Françoise Dolto à la société SOL FACADE pour un montant de 79 000 HT
DEC. 2025-278	Décision portant attribution du lot n°7 du marché n°25-MAPA-TVX-01 : Rénovation thermique et extension de l'école Maternelle Françoise Dolto à la société ALLEZ ENERGIES pour un montant de 134 976,41€ HT
DEC. 2025-279	Décision portant attribution du lot n°2 du marché n°25-MAPA-TVX-01 : Rénovation thermique et extension de l'école Maternelle Françoise Dolto à la société SERRES & FILS pour un montant de 42 559,48€ HT
DEC. 2025-280	Décision portant attribution du lot n°3 du marché n°25-MAPA-TVX-01 : Rénovation thermique et extension de l'école Maternelle Françoise Dolto à la société SERRES & FILS pour un montant de 140 866,50€ HT
DEC. 2025-281	Décision portant attribution du lot n°5 du marché n°25-MAPA-TVX-01 : Rénovation thermique et extension de l'école Maternelle Françoise Dolto à la société APF pour un montant de 202 800,00€ HT
DEC. 2025-282	Décision portant attribution du lot n°6 du marché n°25-MAPA-TVX-01 : Rénovation thermique et extension de l'école Maternelle Françoise Dolto à la société SOTO JOSE pour un montant de 185 975,51€ HT
DEC. 2025-283	Décision portant attribution du lot n°9 du marché n°25-MAPA-TVX-01 : Rénovation thermique et extension de l'école Maternelle Françoise Dolto à la société LES PEINTRES TOULOUSAINS pour un montant de 45 381,27€ HT
DEC. 2025-284	Décision portant attribution du lot n°11 du marché n°25-MAPA-TVX-01 : Rénovation thermique et extension de l'école Maternelle Françoise Dolto à la société LES PEINTRES TOULOUSAINS pour un montant de 69 607,32€ HT
DEC. 2025-285	Décision portant attribution du marché subséquent selon de la lettre de consultation n° 66/2025 de l'accord-cadre n°21-AC-TVX-07 pour le lot n°11 : Climatisation Ventilation Contrôlée pour des travaux de remplacement d'unités DVR et du chauffage à la Mairie pour un montant de 71 597,13 € HT.
DEC. 2025-286	Décision portant mise à disposition du domaine public au profit de la SARL « EL GAUCHO 31 »
DEC. 2025-287	Décision portant signature d'une convention avec SOTEL pour la formation Habilitation électrique électricien de [REDACTED]
DEC. 2025-288	Décision portant signature d'une convention avec IFAC Établissement Midi-Pyrénées pour les formations BAFA / BAFD pour l'année 2026
DEC. 2025-289	Décision portant attribution du marché subséquent selon de la lettre de consultation n°70/2025 de l'accord-cadre n°21-AC-TVX-07 pour le lot n°18 : Travaux de géomètre pour la réalisation d'un document d'arpentage et bornage parcelles cadastrées section AC 23 - 40 48 et 53 pour un montant de 1 500,00 € HT.

DEC. 2025-290	Décision portant renouvellement d'une concession dans le cimetière LA GRANGE pour [REDACTED] - Concession n°978 - Concession Carré C4 n°79
DEC. 2025-291	Décision portant attribution du marché subséquent selon de la lettre de consultation n°71/2025 de l'accord-cadre n°21-AC-TVX-07 pour le lot n°07 : Ferronnerie - Serrurerie - Métallerie - Volets roulants acier pour un montant de 910,00 € HT.
DEC. 2025-292	Décision portant attribution du marché subséquent selon de la lettre de consultation n° 62/2025 de l'accord-cadre n°21-AC-TVX-07 pour le lot n° 12 : Voirie Réseaux Divers pour un montant de : 4 948,00 € HT
DEC. 2025-293	Décision portant attribution du marché subséquent selon de la lettre de consultation n° 64/2025 de l'accord-cadre n°21-AC-TVX-07 pour le lot n° 3 : Charpente couverture zinguerie pour un montant de 2 738 ,02 € HT pour la fourniture et mise en œuvre d'une gouttière et de descentes pluviales à l'Ecole Léonard de Vinci
DEC. 2025-294	Décision portant sur la signature de l'avenant n°1 au marché d'assistance technique et fourniture des denrées alimentaire nécessaire à la restauration collective de la commune n°24-MAPA-FCS-07 pour acter la méthode de versement de la redevance des repas livrés afin d'en faciliter la gestion administrative sans conséquence financière

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Mme URSULE et après en avoir délibéré :

- **PREND** acte de la présentation du compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre des délégations reçues du Conseil Municipal.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 10 décembre 2025

Grégoire CARNEIRO,

Maire de Castelginest

la commune, afin qu'elle en dispose selon sa volonté, contre le remboursement de la somme de **349,76 €**.

Le Conseil Municipal,

Vu l'arrêté du Maire n° ARR.2023-ADM-015 du 11 janvier 2023 portant réglementation de la police du cimetière ;

Considérant la demande de rétrocession présentée par [REDACTED], habitant [REDACTED] à CASTELGINEST (31780), concernant la concession funéraire perpétuelle au montant réglé de 530,00 € (titre de concession n° 970 en date du 19 août 2025), enregistrée par la commune le 15 octobre 2025;

où l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** la rétrocession de la concession funéraire située au cimetière La Grange columbarium ALTHEA 4 case n°55 à la commune au prix de **349,76 €** ;
- **AUTORISE** l'établissement de l'acte de rétrocession ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

<p><u>Résultats du vote</u> Pour : Unanimité Contre : 0 Abstention : 0</p>
--

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 10 décembre 2025

Grégoire CARNEIRO,

Maire de Castelginest



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Présents : 23
Absents : 10
Procurations : 10
Votants : 33

L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix décembre

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire

Convocation du Conseil
Municipal en date du :
04 décembre 2025

Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.

Affichage en date du :
04 décembre 2025

Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, BERTHON Lionel, DELCASSÉ Marie-Hélène, IRSUTTI Guillaume, VARLIETTE Viviane, MACHADO Claudine, TAVENARD Olivia, BARBIER Pierre, MOUËLLO Françoise, VISNADI Ginette, DESSEAUX Jean-Pierre, MAGNA Christine, GARDES Philippe, BRISACIER Valérie, PERRET Marie, BESSIERE Maryline, BOSIO Raphaël, RAFFENAUD Nicolas

Publication en date du :
12 décembre 2025

Absents excusés ayant donné procuration :

MALET Jean-Pierre, pouvoir à M. DESSEAUX Jean-Pierre
ABEILHOU Stéphane, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène
CREPEL Benoît, pouvoir à M. BOUVIER Vincent
PELLISSIER Claude, pouvoir à M. BERTHON Lionel
BOSQ Caroline, pouvoir à M. GARDES Philippe
GOTTARDI Serge, pouvoir à Mme MACHADO Claudine
LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques
LAURENT Sandrine, pouvoir à Mme PERRET Marie
DARDENNE Paul, pouvoir à Mme BESSIERE Maryline
MAUSSAC Florian, pouvoir à M. RAFFENAUD Nicolas

Secrétaires de séance :

Mme TAVENARD Olivia et M. GARDES Philippe

Objet : Convention d'adhésion au service retraite du Centre de Gestion de la Haute-Garonne

Le service Retraite du CDG31 exerce une mission d'information, de conseil et d'expertise sur la réglementation CNRACL et dans le traitement des dossiers individuels des agents. Afin de pouvoir bénéficier de ce service, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer la convention d'adhésion.

Le Conseil Municipal,

Vu la convention d'adhésion au service retraite du Centre de Gestion de la Haute-Garonne ;

ouï l'exposé de Mme URSULE et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la convention d'adhésion au service retraite du Centre de Gestion de la Haute-Garonne ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

<p><u>Résultats du vote</u> Pour : Unanimité Contre : 0 Abstention : 0</p>
--

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 10 décembre 2025

Grégoire CARNEIRO,

A handwritten signature in black ink, reading 'G. CARNEIRO', is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE CASTELGINEST' and '31165 - GARONNE' around a central emblem.

Maire de Castelginest



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33	L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix décembre
Présents : 23	Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire
Absents : 10	
Procurations : 10	
Votants : 33	
Convocation du Conseil Municipal en date du : 04 décembre 2025	Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.
Affichage en date du : 04 décembre 2025	Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, BERTHON Lionel, DELCASSÉ Marie-Hélène, IRSUTTI Guillaume, VARLIETTE Viviane, MACHADO Claudine, TAVENARD Olivia, BARBIER Pierre, MOUËLLO Françoise, VISNADI Ginette, DESSEAUX Jean-Pierre, MAGNA Christine, GARDES Philippe, BRISACIER Valérie, PERRET Marie, BESSIERE Maryline, BOSIO Raphaël, RAFFENAUD Nicolas
Publication en date du : 12 décembre 2025	Absents excusés ayant donné procuration : MALET Jean-Pierre, pouvoir à M. DESSEAUX Jean-Pierre ABEILHOU Stéphane, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène CREPEL Benoît, pouvoir à M. BOUVIER Vincent PELISSIER Claude, pouvoir à M. BERTHON Lionel BOSQ Caroline, pouvoir à M. GARDES Philippe GOTTARDI Serge, pouvoir à Mme MACHADO Claudine LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques LAURENT Sandrine, pouvoir à Mme PERRET Marie DARDENNE Paul, pouvoir à Mme BESSIERE Maryline MAUSSAC Florian, pouvoir à M. RAFFENAUD Nicolas
	Secrétaires de séance : Mme TAVENARD Olivia et M. GARDES Philippe

Objet : Aide municipale à l'apprentissage musical : renouvellement de la mise à disposition de personnel communal pour l'Harmonie des Genêts

Afin de favoriser la culture musicale pour tous, enfants et adultes, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser la mise à disposition d'un professeur de l'Ecole municipale de musique au bénéfice de l'Harmonie des Genêts à raison de deux heures hebdomadaires.

Le Conseil Municipal,

Vu la convention de mise à disposition de personnel communal pour l'association
« Harmonie des Genêts » ;

ouï l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le renouvellement de la convention de mise à disposition d'un agent au bénéfice de l'association Harmonie des Genêts ainsi que la signature de la convention afférente ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Résultats du vote

Pour : Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 10 décembre 2025

Grégoire CARNEIRO,

A handwritten signature in black ink, reading "G. CARNEIRO", is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "MAIRIE DE CASTELGINEST" and "31 - Gers" around a central emblem.

Maire de Castelginest



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Présents : 23
Absents : 10
Procurations : 9
Votants : 32

L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix décembre

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire

Convocation du Conseil
Municipal en date du :
04 décembre 2025

Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.

Affichage en date du :
04 décembre 2025

Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, BERTHON Lionel, DELCASSÉ Marie-Hélène, IRSUTTI Guillaume, VARLIETTE Viviane, MACHADO Claudine, TAVENARD Olivia, BARBIER Pierre, MOUËLLO Françoise, VISNADI Ginette, DESSEAUX Jean-Pierre, MAGNA Christine, GARDES Philippe, BRISACIER Valérie, PERRET Marie, BESSIERE Maryline, BOSIO Raphaël, RAFFENAUD Nicolas

Publication en date du :
12 décembre 2025

Absents excusés ayant donné procuration :

MALET Jean-Pierre, pouvoir à M. DESSEAUX Jean-Pierre
ABEILHOU Stéphane, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène
CREPEL Benoît, pouvoir à M. BOUVIER Vincent
PELLISSIER Claude, pouvoir à M. BERTHON Lionel
BOSQ Caroline, pouvoir à M. GARDES Philippe
GOTTARDI Serge, pouvoir à Mme MACHADO Claudine
LAURENT Sandrine, pouvoir à Mme PERRET Marie
DARDENNE Paul, pouvoir à Mme BESSIERE Maryline
MAUSSAC Florian, pouvoir à M. RAFFENAUD Nicolas

Absente excusée :

LOIZEAU Marie

Secrétaires de séance :

Mme TAVENARD Olivia et M. GARDES Philippe

Objet : Soutien de la commune aux associations : renouvellement de la mise à disposition de personnel communal pour l'association « Agir pour les Animaux »

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le renouvellement de la mise à disposition d'un adjoint technique principal 1^{ère} classe au bénéfice de l'association « Agir pour les animaux » pour exercer les fonctions d'agent animalier et de signer la convention afférente.

Vu la convention de mise à disposition de personnel communal pour l'association « Agir pour les Animaux » ;

ouï l'exposé de Mme PERRET et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le renouvellement de la convention de mise à disposition d'un agent animalier au bénéfice de l'association Agir pour les Animaux ainsi que la signature de la convention afférente ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

<p><u>Résultats du vote</u> Pour : Unanimité Contre : 0 Abstention : 0</p>
--

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 10 décembre 2025

Grégoire CARNEIRO,

A handwritten signature in black ink, reading "G. CARNEIRO", is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "MAIRIE DE CASTELGINEST" and "16750 CASTELGINEST" around a central emblem.

Maire de Castelginest



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Présents : 23
Absents : 10
Procurations : 10
Votants : 33

L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix décembre

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire

Convocation du Conseil
Municipal en date du :
04 décembre 2025

Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.

Affichage en date du :
04 décembre 2025

Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, BERTHON Lionel, DELCASSÉ Marie-Hélène, IRSUTTI Guillaume, VARLIETTE Viviane, MACHADO Claudine, TAVENARD Olivia, BARBIER Pierre, MOUËLLO Françoise, VISNADI Ginette, DESSEAUX Jean-Pierre, MAGNA Christine, GARDES Philippe, BRISACIER Valérie, PERRET Marie, BESSIERE Maryline, BOSIO Raphaël, RAFFENAUD Nicolas

Publication en date du :
12 décembre 2025

Absents excusés ayant donné procuration :

MALET Jean-Pierre, pouvoir à M. DESSEAUX Jean-Pierre
ABEILHOU Stéphane, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène
CREPEL Benoît, pouvoir à M. BOUVIER Vincent
PELLISSIER Claude, pouvoir à M. BERTHON Lionel
BOSQ Caroline, pouvoir à M. GARDES Philippe
GOTTARDI Serge, pouvoir à Mme MACHADO Claudine
LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques
LAURENT Sandrine, pouvoir à Mme PERRET Marie
DARDENNE Paul, pouvoir à Mme BESSIERE Maryline
MAUSSAC Florian, pouvoir à M. RAFFENAUD Nicolas

Secrétaires de séance :

Mme TAVENARD Olivia et M. GARDES Philippe

Objet : Convention de mise à disposition d'agents de la Commune de Castelginest auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Castelginest

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le renouvellement de la mise à disposition d'un agent auprès du Centre Communal d'Action Sociale et de signer la convention afférente.

Il est également demandé au Conseil Municipal d'autoriser la mise à disposition d'un nouvel agent auprès du Centre Communal d'Action Sociale et de signer la convention afférente.

Le Conseil Municipal,

Vu les conventions de mise à disposition de personnel communal auprès du Centre Communal d'Action Sociale ;

ouï l'exposé de M. le Maire et de Mme URSULE et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le renouvellement des conventions de mise à disposition d'agents auprès du Centre Communal d'Action Sociale ainsi que la signature de la convention afférente ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

<p><u>Résultats du vote</u> Pour : Unanimité Contre : 0 Abstention : 0</p>
--

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 10 décembre 2025

Grégoire CARNEIRO,

A handwritten signature in black ink, reading "G. CARNEIRO", is written over a circular official stamp. The stamp features a central emblem and the text "MAIRIE DE CASTELGINEST" and "1910-2025" around the perimeter.

Maire de Castelginest



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33	L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix décembre
Présents : 23	Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire
Absents : 10	
Procurations : 10	
Votants : 33	
Convocation du Conseil Municipal en date du : 04 décembre 2025	Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.
Affichage en date du : 04 décembre 2025	Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, BERTHON Lionel, DELCASSÉ Marie-Hélène, IRSUTTI Guillaume, VARLIETTE Viviane, MACHADO Claudine, TAVENARD Olivia, BARBIER Pierre, MOUËLLO Françoise, VISNADI Ginette, DESSEAUX Jean-Pierre, MAGNA Christine, GARDES Philippe, BRISACIER Valérie, PERRET Marie, BESSIERE Maryline, BOSIO Raphaël, RAFFENAUD Nicolas
Publication en date du : 12 décembre 2025	Absents excusés ayant donné procuration : MALET Jean-Pierre, pouvoir à M. DESSEAUX Jean-Pierre ABEILHOU Stéphane, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène CREPEL Benoît, pouvoir à M. BOUVIER Vincent PELLISSIER Claude, pouvoir à M. BERTHON Lionel BOSQ Caroline, pouvoir à M. GARDES Philippe GOTTARDI Serge, pouvoir à Mme MACHADO Claudine LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques LAURENT Sandrine, pouvoir à Mme PERRET Marie DARDENNE Paul, pouvoir à Mme BESSIERE Maryline MAUSSAC Florian, pouvoir à M. RAFFENAUD Nicolas
	Secrétaires de séance : Mme TAVENARD Olivia et M. GARDES Philippe

Objet : Evolution de la Charte d'utilisation des ressources informatiques et téléphoniques : approbation de la nouvelle charte

Après avis du Comité Social Territorial en date du 4 décembre 2025, il est demandé au Conseil Municipal d'approuver l'évolution de la Charte d'utilisation des ressources informatiques et téléphoniques.

Le Conseil Municipal,

Vu la Charte d'utilisation des ressources informatiques et téléphoniques ;

Vu l'avis favorable à l'unanimité du Comité Sociale Territorial ;

Oùï l'exposé de Mme URSULE et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la Charte d'utilisation des ressources informatiques et téléphoniques ainsi que sa signature ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les conventions individuelles avec les agents ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Résultats du vote

Pour : Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 10 décembre 2025

Grégoire CARNEIRO,

A handwritten signature in black ink, reading 'G. CARNEIRO', is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE CASTELGINEST' and '31160 - G. CARNEIRO'.

Maire de Castelginest



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Présents : 23
Absents : 10
Procurations : 10
Votants : 33

L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix décembre

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire

Convocation du Conseil Municipal
en date du :
04 décembre 2025

Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.

Affichage en date du :
04 décembre 2025

Publication en date du :
12 décembre 2025

Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, BERTHON Lionel, DELCASSÉ Marie-Hélène, IRSUTTI Guillaume, VARLIETTE Viviane, MACHADO Claudine, TAVENARD Olivia, BARBIER Pierre, MOUËLLO Françoise, VISNADI Ginette, DESSEAUX Jean-Pierre, MAGNA Christine, GARDES Philippe, BRISACIER Valérie, PERRET Marie, BESSIERE Maryline, BOSIO Raphaël, RAFFENAUD Nicolas

Absents excusés ayant donné procuration :

MALET Jean-Pierre, pouvoir à M. DESSEAUX Jean-Pierre
ABEILHOU Stéphane, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène
CREPEL Benoît, pouvoir à M. BOUVIER Vincent
PELISSIER Claude, pouvoir à M. BERTHON Lionel
BOSQ Caroline, pouvoir à M. GARDES Philippe
GOTTARDI Serge, pouvoir à Mme MACHADO Claudine
LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques
LAURENT Sandrine, pouvoir à Mme PERRET Marie
DARDENNE Paul, pouvoir à Mme BESSIERE Maryline
MAUSSAC Florian, pouvoir à M. RAFFENAUD Nicolas

Secrétaires de séance :

Mme TAVENARD Olivia et M. GARDES Philippe

Objet : Autorisation d'engager et de mandater les dépenses d'investissements avant le vote du budget primitif 2026

Afin d'assurer la continuité des opérations en cours et des services et conformément à l'article L1612-1 du Code général des collectivités territoriales, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser M. le Maire ou son représentant à engager, liquider et mandater les dépenses

d'investissement avant le vote du budget primitif 2026, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2025.

L'autorisation est limitée au quart des crédits ouverts en 2025 à l'exclusion des crédits afférents au remboursement de la dette.

Budget primitif 2025

Dépenses d'investissement	7 642 182,61 €
Remboursement du capital de la dette	- 680 000,00 €
Dépenses votées hors remboursement de la dette	= 6 962 182,61 €

Plafond des dépenses d'investissement avant le vote du BP 2025 1 740 545,65 €

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de M. PELLETIER et après en avoir délibéré :

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à engager, liquider et mandater entre le 1^{er} janvier 2026 et la date du vote du Budget primitif 2026, les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2025 ;

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Résultats du vote

Pour : Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 10 décembre 2025

Grégoire CARNEIRO,

The image shows a handwritten signature in black ink that reads "G. CARNEIRO". To the right of the signature is a circular official seal. The seal contains the text "MAIRE DE CASTELGINEST" at the top and "16100 - GARD" at the bottom. In the center of the seal is a coat of arms featuring a castle tower.

Maire de Castelginest



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice	: 33	L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix décembre
Présents	: 23	
Absents	: 10	Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire
Procurations	: 10	
Votants	: 33	
Convocation du Conseil Municipal en date du :	04 décembre 2025	Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.
Affichage en date du :	04 décembre 2025	
Publication en date du :	12 décembre 2025	Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, BERTHON Lionel, DELCASSÉ Marie-Hélène, IRSUTTI Guillaume, VARLIETTE Viviane, MACHADO Claudine, TAVENARD Olivia, BARBIER Pierre, MOUËLLO Françoise, VISNADI Ginette, DESSEAUX Jean-Pierre, MAGNA Christine, GARDES Philippe, BRISACIER Valérie, PERRET Marie, BESSIERE Maryline, BOSIO Raphaël, RAFFENAUD Nicolas
		Absents excusés ayant donné procuration : MALET Jean-Pierre, pouvoir à M. DESSEAUX Jean-Pierre ABEILHOU Stéphane, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène CREPEL Benoît, pouvoir à M. BOUVIER Vincent PELISSIER Claude, pouvoir à M. BERTHON Lionel BOSQ Caroline, pouvoir à M. GARDES Philippe GOTTARDI Serge, pouvoir à Mme MACHADO Claudine LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques LAURENT Sandrine, pouvoir à Mme PERRET Marie DARDENNE Paul, pouvoir à Mme BESSIERE Maryline MAUSSAC Florian, pouvoir à M. RAFFENAUD Nicolas
		Secrétaires de séance : Mme TAVENARD Olivia et M. GARDES Philippe

Objet : Attribution de compensation 2024 : adoption du rapport de la CLETC du 3 novembre 2025

La Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC) s'est réunie le 3 novembre 2025 afin d'examiner les dossiers relatifs à des modifications d'attributions de compensation au titre des années 2025 et suivantes.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver le rapport de la CLETC du 3 novembre 2025.

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transfert de Charges (CLETC) en date du 3 novembre 2025 ;

Oùï l'exposé de M. PELLETIER et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC) du 3 novembre 2025 tel qu'annexé à la présente délibération ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Résultats du vote

Pour : Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 10 décembre 2025

Grégoire CARNEIRO,

Maire de Castelginest



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Présents : 23
Absents : 10
Procurations : 10
Votants : 33

L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix décembre

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire

Convocation du Conseil
Municipal en date du :
04 décembre 2025

Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.

Affichage en date du :
04 décembre 2025

Publication en date du :
12 décembre 2025

Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, BERTHON Lionel, DELCASSÉ Marie-Hélène, IRSUTTI Guillaume, VARLIETTE Viviane, MACHADO Claudine, TAVENARD Olivia, BARBIER Pierre, MOUËLLO Françoise, VISNADI Ginette, DESSEAUX Jean-Pierre, MAGNA Christine, GARDES Philippe, BRISACIER Valérie, PERRET Marie, BESSIERE Maryline, BOSIO Raphaël, RAFFENAUD Nicolas

Absents excusés ayant donné procuration :

MALET Jean-Pierre, pouvoir à M. DESSEAUX Jean-Pierre
ABEILHOU Stéphane, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène
CREPEL Benoît, pouvoir à M. BOUVIER Vincent
PELLISSIER Claude, pouvoir à M. BERTHON Lionel
BOSQ Caroline, pouvoir à M. GARDES Philippe
GOTTARDI Serge, pouvoir à Mme MACHADO Claudine
LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques
LAURENT Sandrine, pouvoir à Mme PERRET Marie
DARDENNE Paul, pouvoir à Mme BESSIERE Maryline
MAUSSAC Florian, pouvoir à M. RAFFENAUD Nicolas

Secrétaires de séance :

Mme TAVENARD Olivia et M. GARDES Philippe

Objet : Attribution de compensation 2025 : approbation de l'attribution de compensation

Par délibération en date du 10 décembre 2025, le Conseil Municipal a adopté le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC) qui s'est réunie le 3 novembre 2025 afin d'examiner les dossiers relatifs à des modifications d'attributions de compensation au titre des années 2025 et suivantes.

Après avoir approuvé le rapport de cette commission, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la révision des attributions de compensation au titre de l'exercice 2025 et suivants telle qu'elle figure dans le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC) du 3 novembre 2025.

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transfert de Charges (CLETC) en date du 3 novembre 2025 ;

Où l'exposé de M. PELLETIER et après en avoir délibéré :

- **ACCEPTE** la révision des attributions de compensation au titre de l'exercice 2025 et suivants telle qu'elle figure dans le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC) du 3 novembre 2025 ;
- **APPROUVE** le montant des attributions de compensation selon le document annexé à la présente délibération ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 10 décembre 2025

Résultats du vote

Pour : Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

Grégoire CARNEIRO,

Maire de Castelginest



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33	L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix décembre
Présents : 23	
Absents : 10	Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire
Procurations : 10	
Votants : 33	
Convocation du Conseil Municipal en date du : 04 décembre 2025	Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.
Affichage en date du : 04 décembre 2025	
Publication en date du : 12 décembre 2025	Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, BERTHON Lionel, DELCASSÉ Marie-Hélène, IRSUTTI Guillaume, VARLIETTE Viviane, MACHADO Claudine, TAVENARD Olivia, BARBIER Pierre, MOUËLLO Françoise, VISNADI Ginette, DESSEAUX Jean-Pierre, MAGNA Christine, GARDES Philippe, BRISACIER Valérie, PERRET Marie, BESSIERE Maryline, BOSIO Raphaël, RAFFENAUD Nicolas
	Absents excusés ayant donné procuration : MALET Jean-Pierre, pouvoir à M. DESSEAUX Jean-Pierre ABEILHOU Stéphane, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène CREPEL Benoît, pouvoir à M. BOUVIER Vincent PELLISSIER Claude, pouvoir à M. BERTHON Lionel BOSQ Caroline, pouvoir à M. GARDES Philippe GOTTARDI Serge, pouvoir à Mme MACHADO Claudine LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques LAURENT Sandrine, pouvoir à Mme PERRET Marie DARDENNE Paul, pouvoir à Mme BESSIERE Maryline MAUSSAC Florian, pouvoir à M. RAFFENAUD Nicolas
	Secrétaires de séance : Mme TAVENARD Olivia et M. GARDES Philippe

Objet : Demande de subvention au titre de la D.E.T.R. 2026 ou du DSIL pour la création de nouveaux locaux destinés à accueillir une bibliothèque

Le développement de la culture à travers la lecture fait partie des axes prioritaires de la commune dans le cadre de la convention territoriale Globale signée entre la commune et la CAF.

Pour permettre à l'association Culture et Bibliothèque pour Tous de développer ses activités dont celles relatives à la lecture à destination de la population, la commune souhaite poursuivre son engagement auprès de l'association. Ainsi, de nouveaux locaux seront acquis

et aménagés par la commune pour les besoins de l'association Culture et Bibliothèque pour Tous.

Le coût prévisionnel de l'opération est estimé à 534 648 € soit 331 338 € pour l'acquisition des locaux et 203 310 € pour les travaux d'aménagement, la maîtrise d'œuvre et les études.

Il est proposé au Conseil Municipal de demander une subvention au titre de la D.E.T.R. 2026 ou du DSIL pour la création de nouveaux locaux destinés à accueillir une bibliothèque.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la proposition de travaux ci-dessus énoncée ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter les services de l'État au titre de la D.E.T.R. 2026 pour cette acquisition et ces travaux ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter les services de l'État au titre du D.S.I.L. 2026 pour cette acquisition et ces travaux si le dossier au titre de la DETR n'était pas retenu ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Résultats du vote

Pour : Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 10 décembre 2025

Grégoire CARNEIRO,




Maire de Castelginest



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Présents : 23
Absents : 10
Procurations : 10
Votants : 33

L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix décembre

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire

Convocation du Conseil
Municipal en date du :
04 décembre 2025

Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.

Affichage en date du :
04 décembre 2025

Publication en date du :
12 décembre 2025

Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, BERTHON Lionel, DELCASSÉ Marie-Hélène, IRSUTTI Guillaume, VARLIETTE Viviane, MACHADO Claudine, TAVENARD Olivia, BARBIER Pierre, MOUËLLO Françoise, VISNADI Ginette, DESSEAUX Jean-Pierre, MAGNA Christine, GARDES Philippe, BRISACIER Valérie, PERRET Marie, BESSIERE Maryline, BOSIO Raphaël, RAFFENAUD Nicolas

Absents excusés ayant donné procuration :

MALET Jean-Pierre, pouvoir à M. DESSEAUX Jean-Pierre
ABEILHOU Stéphane, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène
CREPEL Benoît, pouvoir à M. BOUVIER Vincent
PELISSIER Claude, pouvoir à M. BERTHON Lionel
BOSQ Caroline, pouvoir à M. GARDES Philippe
GOTTARDI Serge, pouvoir à Mme MACHADO Claudine
LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques
LAURENT Sandrine, pouvoir à Mme PERRET Marie
DARDENNE Paul, pouvoir à Mme BESSIERE Maryline
MAUSSAC Florian, pouvoir à M. RAFFENAUD Nicolas

Secrétaires de séance :

Mme TAVENARD Olivia et M. GARDES Philippe

Objet : Autorisation de programme pour le Plan Pluriannuel d'Investissement : actualisation

Par délibération n°2025-009 en date du 19 mars 2025, le Conseil Municipal a approuvé le Plan Pluriannuel d'Investissement pour la période 2023-2026.

Il est proposé au Conseil Municipal de le modifier pour tenir compte du montant de l'avenant au marché de travaux qui a été notifié pour le complexe sportif, de la notification des marchés de travaux relatifs à l'extension et de la réhabilitation thermique de l'école maternelle

Françoise DOLTO, ainsi que de la consommation réelle des crédits de paiement 2025 de toutes ces opérations. Le Plan Pluriannuel d'Investissement est également prolongé à 2027 pour cette dernière opération.

Les modifications apparaissent sur le document joint à la présente note de synthèse.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver l'actualisation du Plan Pluriannuel d'Investissement.

Le Conseil Municipal,

Vu la délibération n°2025-009 en date du 19 mars 2025 Autorisations de programme pour le Plan Pluriannuel d'Investissements ;

Vu le Plan Pluriannuel d'Investissement joint ;

Où l'exposé de M. PELLETIER et après en avoir délibéré :

- **ABROGE** la délibération n°2025-009 du 19 mars 2025 Autorisations de programme pour le Plan Pluriannuel d'Investissements ;

- **APPROUVE** l'actualisation du Plan Pluriannuel d'Investissement de la commune tel que présenté en annexe de la présente délibération ;

- **DIT** que les crédits de paiement seront inscrits au budget de la commune, exercice 2025 ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Résultats du vote

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 5 ((Mme BESSIERE (x2), M. BOSIO, M. RAFFENAUD (x2))

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 10 décembre 2025

Grégoire CARNEIRO,

The image shows a handwritten signature in black ink that reads "G. CARNEIRO". To the right of the signature is a circular official seal. The seal contains the text "MAIRE DE CASTELGINEST" at the top and "16100 - GIRONDE" at the bottom. In the center of the seal is a coat of arms featuring a castle tower.

Maire de Castelginest



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Présents : 23
Absents : 10
Procurations : 10
Votants : 33

L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix décembre

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire

Convocation du Conseil Municipal
en date du :
04 décembre 2025

Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.

Affichage en date du :
04 décembre 2025

Publication en date du :
12 décembre 2025

Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, BERTHON Lionel, DELCASSÉ Marie-Hélène, IRSUTTI Guillaume, VARLIETTE Viviane, MACHADO Claudine, TAVENARD Olivia, BARBIER Pierre, MOUËLLO Françoise, VISNADI Ginette, DESSEAUX Jean-Pierre, MAGNA Christine, GARDES Philippe, BRISACIER Valérie, PERRET Marie, BESSIERE Maryline, BOSIO Raphaël, RAFFENAUD Nicolas

Absents excusés ayant donné procuration :

MALET Jean-Pierre, pouvoir à M. DESSEAUX Jean-Pierre
ABEILHOU Stéphane, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène
CREPEL Benoît, pouvoir à M. BOUVIER Vincent
PELISSIER Claude, pouvoir à M. BERTHON Lionel
BOSQ Caroline, pouvoir à M. GARDES Philippe
GOTTARDI Serge, pouvoir à Mme MACHADO Claudine
LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques
LAURENT Sandrine, pouvoir à Mme PERRET Marie
DARDENNE Paul, pouvoir à Mme BESSIERE Maryline
MAUSSAC Florian, pouvoir à M. RAFFENAUD Nicolas

Secrétaires de séance :

Mme TAVENARD Olivia et M. GARDES Philippe

Objet : Adhésion de la commune au groupement de commande de Toulouse Métropole concernant l'adhésion à l'offre du RESAH pour le service de téléphonie Mobile

Le RESAH (Réseau des Acheteurs Hospitalier) est un groupement d'intérêt public dont l'objectif est d'appuyer la mutualisation et la professionnalisation des achats et de la logistique pour les acteurs intervenant dans les secteurs sanitaire, médico-social, social, public et privé non lucratif (hôpital, GHT, EHPAD, SDIS, centres de santé, collectivités territoriales, GCSMS, CCAS, ARS, HAD, SAD, etc.).

L'adhésion au RESAH représente pour la commune une opportunité permettant d'accéder à des tarifs préférentiels et de réaliser des économies sur diverses fournitures et services notamment en ayant accès à l'accord-cadre de téléphonie répondant aux obligations de mises en concurrence édictées par le code de la commande public.

Toulouse Métropole, par le biais d'un groupement de commandes, propose l'adhésion à l'offre proposée par le RESAH pour la téléphonie mobile.

Il est proposé au Conseil municipal d'adhérer à ce groupement de commandes

Le Conseil Municipal,

Vu la convention de groupement de commandes de Toulouse métropole concernant l'adhésion à l'offre du RESAH pour le service de téléphonie Mobile ;

Où l'exposé de M. PELLETIER et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** les termes de la convention de groupement de commandes de Toulouse métropole concernant l'adhésion à l'offre du RESAH pour le service de téléphonie Mobile
- **AUTORISE** l'adhésion de la commune au groupement de commande de Toulouse Métropole concernant l'adhésion à l'offre du RESAH pour le service de téléphonie Mobile ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

<p><u>Résultats du vote</u> Pour : Unanimité Contre : 0 Abstention : 0</p>
--

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 10 décembre 2025

Grégoire CARNEIRO,


The image shows a handwritten signature in black ink that reads "G. CARNEIRO". To the right of the signature is a circular official seal of the Mayor of Castelginest, Haute-Garonne. The seal contains the text "MAIRE DE CASTELGINEST" and "Haute-Garonne" around a central emblem.

Maire de Castelginest



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice	: 33	L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix décembre
Présents	: 23	Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire
Absents	: 10	
Procurations	: 10	
Votants	: 33	
Convocation du Conseil Municipal en date du :	04 décembre 2025	Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.
Affichage en date du :	04 décembre 2025	Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, BERTHON Lionel, DELCASSÉ Marie-Hélène, IRSUTTI Guillaume, VARLIETTE Viviane, MACHADO Claudine, TAVENARD Olivia, BARBIER Pierre, MOUËLLO Françoise, VISNADI Ginette, DESSEAUX Jean-Pierre, MAGNA Christine, GARDES Philippe, BRISACIER Valérie, PERRET Marie, BESSIERE Maryline, BOSIO Raphaël, RAFFENAUD Nicolas
Publication en date du :	12 décembre 2025	Absents excusés ayant donné procuration : MALET Jean-Pierre, pouvoir à M. DESSEAUX Jean-Pierre ABEILHOU Stéphane, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène CREPEL Benoît, pouvoir à M. BOUVIER Vincent PELLISSIER Claude, pouvoir à M. BERTHON Lionel BOSQ Caroline, pouvoir à M. GARDES Philippe GOTTARDI Serge, pouvoir à Mme MACHADO Claudine LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques LAURENT Sandrine, pouvoir à Mme PERRET Marie DARDENNE Paul, pouvoir à Mme BESSIERE Maryline MAUSSAC Florian, pouvoir à M. RAFFENAUD Nicolas
		Secrétaires de séance : Mme TAVENARD Olivia et M. GARDES Philippe

Objet : Cinéma municipal « Le Castélia » : convention portant réglementation sur l'organisation de la sécurité

Une convention doit être signée entre la commune et le nouvel exploitant du cinéma municipal « Le Castélia », la société à responsabilité limitée dénommée MIRA CINÉMAS, afin d'organiser le service de sécurité.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer la convention portant réglementation sur l'organisation de la sécurité.

Le Conseil Municipal,

Vu la convention portant réglementation sur l'organisation de la sécurité au sein du cinéma municipal Le Castélia ;

Où l'exposé de M. IRSUTTI et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la convention portant réglementation sur l'organisation de la sécurité au sein du cinéma municipal Le Castélia ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

<p><u>Résultats du vote</u> Pour : Unanimité Contre : 0 Abstention : 0</p>
--

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 10 décembre 2025

Grégoire CARNEIRO,

Maire de Castelginest



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice	: 33	L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix décembre
Présents	: 23	
Absents	: 10	Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire
Procurations	: 10	
Votants	: 33	
Convocation du Conseil Municipal en date du :	04 décembre 2025	Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.
Affichage en date du :	04 décembre 2025	Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, BERTHON Lionel, DELCASSÉ Marie-Hélène, IRSUTTI Guillaume, VARLIETTE Viviane, MACHADO Claudine, TAVENARD Olivia, BARBIER Pierre, MOUËLLO Françoise, VISNADI Ginette, DESSEAUX Jean-Pierre, MAGNA Christine, GARDES Philippe, BRISACIER Valérie, PERRET Marie, BESSIERE Maryline, BOSIO Raphaël, RAFFENAUD Nicolas
Publication en date du :	12 décembre 2025	Absents excusés ayant donné procuration : MALET Jean-Pierre, pouvoir à M. DESSEAUX Jean-Pierre ABEILHOU Stéphane, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène CREPEL Benoît, pouvoir à M. BOUVIER Vincent PELLISSIER Claude, pouvoir à M. BERTHON Lionel BOSQ Caroline, pouvoir à M. GARDES Philippe GOTTARDI Serge, pouvoir à Mme MACHADO Claudine LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques LAURENT Sandrine, pouvoir à Mme PERRET Marie DARDENNE Paul, pouvoir à Mme BESSIERE Maryline MAUSSAC Florian, pouvoir à M. RAFFENAUD Nicolas
		Secrétaires de séance : Mme TAVENARD Olivia et M. GARDES Philippe

Objet : Cinéma municipal « Le Castélia » : approbation des tarifs

Dans le cadre de la nouvelle concession de service public relative à la gestion du cinéma municipal « Le Castélia », il est nécessaire de fixer les tarifs applicables aux usagers.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver ces nouveaux tarifs qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2026.

Les tarifs soumis au vote du Conseil Municipal sont les suivants :

Dénomination	Tarif en €
Plein tarif	7,50
Tarif réduit (- de 18 ans, étudiants, personnes en situation de handicap, demandeurs d'emploi)	6,50
Tarif abonné	6,00
Tarif - 16 ans	5,00
Tarif abonnés - 16 ans	5,00
Scolaire groupe	2,80
Périscolaire commune	3,50
Tarif CE	6,50
Préachat des billets par la commune (contremarques)	3,50
Séance de Noël	4,50
Tarif EHPAD	4,50
Opéra	14,00
Théâtre	14,00
Supplément 3D	1,00
Tarif groupe (+ 10 pers)	4,50
Ciné goûter	5,00
Lycéens et apprentis cinéma	3,00

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de M. PELLETIER et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** les nouveaux tarifs du cinéma municipal Le Castélia qui entreront en vigueur le 01 janvier 2026 tels que présentés ci-dessus ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures et signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Résultats du vote

Pour : Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 10 décembre 2025

Grégoire CARNEIRO,


Maire de Castelginest



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33	L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix décembre
Présents : 23	
Absents : 10	Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire
Procurations : 10	
Votants : 33	
Convocation du Conseil Municipal en date du : 04 décembre 2025	Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.
Affichage en date du : 04 décembre 2025	Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, BERTHON Lionel, DELCASSÉ Marie-Hélène, IRSUTTI Guillaume, VARLIETTE Viviane, MACHADO Claudine, TAVENARD Olivia, BARBIER Pierre, MOUËLLO Françoise, VISNADI Ginette, DESSEAUX Jean-Pierre, MAGNA Christine, GARDES Philippe, BRISACIER Valérie, PERRET Marie, BESSIERE Maryline, BOSIO Raphaël, RAFFENAUD Nicolas
Publication en date du : 12 décembre 2025	Absents excusés ayant donné procuration : MALET Jean-Pierre, pouvoir à M. DESSEAUX Jean-Pierre ABEILHOU Stéphane, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène CREPEL Benoît, pouvoir à M. BOUVIER Vincent PELLISSIER Claude, pouvoir à M. BERTHON Lionel BOSQ Caroline, pouvoir à M. GARDES Philippe GOTTARDI Serge, pouvoir à Mme MACHADO Claudine LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques LAURENT Sandrine, pouvoir à Mme PERRET Marie DARDENNE Paul, pouvoir à Mme BESSIERE Maryline MAUSSAC Florian, pouvoir à M. RAFFENAUD Nicolas
	Secrétaires de séance : Mme TAVENARD Olivia et M. GARDES Philippe

Objet : Approbation d'un protocole transactionnel conclu entre la commune et les propriétaires de la parcelle cadastrée section BA 304 située 18 Rue de l'Église

Dans le cadre des travaux de l'école élémentaire Léonard de Vinci, la commune a réalisé des travaux de terrassement au droit de la propriété située 18 Rue de l'Église. Les propriétaires ayant constaté un sinistre sur leur mur ont saisi leur assurance. Si la responsabilité de la commune n'a pas été reconnue au cours des expertises menées, les parties se sont malgré tout rapprochées pour établir un protocole transactionnel permettant de résoudre ce litige.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver le protocole transactionnel et d'autoriser M. le Maire à signer ledit document.

Le Conseil Municipal,

Vu le projet de protocole transactionnel conclu entre la commune et les propriétaires de la parcelle cadastrée section BA 304 située 18 Rue de l'Église ;

ouï l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** les termes du protocole transactionnel conclu entre la commune et les propriétaires de la parcelle cadastrée section BA 304 située 18 Rue de l'Église ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit protocole ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

<p><u>Résultats du vote</u> Pour : Unanimité Contre : 0 Abstention : 0</p>
--

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 10 décembre 2025

Grégoire CARNEIRO,




Maire de Castelginest



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33	L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix décembre
Présents : 23	
Absents : 10	Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire
Procurations : 10	
Votants : 33	
Convocation du Conseil Municipal en date du : 04 décembre 2025	Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.
Affichage en date du : 04 décembre 2025	Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, BERTHON Lionel, DELCASSÉ Marie-Hélène, IRSUTTI Guillaume, VARLIETTE Viviane, MACHADO Claudine, TAVENARD Olivia, BARBIER Pierre, MOUËLLO Françoise, VISNADI Ginette, DESSEAUX Jean-Pierre, MAGNA Christine, GARDES Philippe, BRISACIER Valérie, PERRET Marie, BESSIERE Maryline, BOSIO Raphaël, RAFFENAUD Nicolas
Publication en date du : 12 décembre 2025	Absents excusés ayant donné procuration : MALET Jean-Pierre, pouvoir à M. DESSEAUX Jean-Pierre ABEILHOU Stéphane, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène CREPEL Benoît, pouvoir à M. BOUVIER Vincent PELLISSIER Claude, pouvoir à M. BERTHON Lionel BOSQ Caroline, pouvoir à M. GARDES Philippe GOTTARDI Serge, pouvoir à Mme MACHADO Claudine LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques LAURENT Sandrine, pouvoir à Mme PERRET Marie DARDENNE Paul, pouvoir à Mme BESSIERE Maryline MAUSSAC Florian, pouvoir à M. RAFFENAUD Nicolas
	Secrétaires de séance : Mme TAVENARD Olivia et M. GARDES Philippe

Objet : Approbation d'un protocole transactionnel relatif à l'indemnisation d'un dommage causé par un véhicule communal

A la suite d'un accident causé sur le parking des Chimères par un véhicule communal, il est demandé au Conseil Municipal d'approuver la signature d'un protocole transactionnel avec le particulier afin de l'indemniser du préjudice subi.

Le Conseil Municipal,

Vu le projet de protocole transactionnel relatif à l'indemnisation d'un dommage causé par un véhicule communal ;

ouï l'exposé de M. IRSUTTI et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** les termes du protocole transactionnel relatif à l'indemnisation d'un dommage causé par un véhicule communal ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit protocole ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

<p><u>Résultats du vote</u> Pour : Unanimité Contre : 0 Abstention : 0</p>
--

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 10 décembre 2025

Grégoire CARNEIRO,


The signature is a stylized cursive script of the name 'G. CARNEIRO' written over a horizontal line. To the right of the signature is a circular official seal of the Mayor of Castelginest, featuring a coat of arms and the text 'MAIRE DE CASTELGINEST' and 'VILLE-GARONNE'.

Maire de Castelginest



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33	L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix décembre
Présents : 23	
Absents : 10	
Procurations : 10	
Votants : 33	Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire
Convocation du Conseil Municipal en date du : 04 décembre 2025	Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.
Affichage en date du : 04 décembre 2025	Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, BERTHON Lionel, DELCASSÉ Marie-Hélène, IRSUTTI Guillaume, VARLIETTE Viviane, MACHADO Claudine, TAVENARD Olivia, BARBIER Pierre, MOUËLLO Françoise, VISNADI Ginette, DESSEAUX Jean-Pierre, MAGNA Christine, GARDES Philippe, BRISACIER Valérie, PERRET Marie, BESSIERE Maryline, BOSIO Raphaël, RAFFENAUD Nicolas
Publication en date du : 12 décembre 2025	Absents excusés ayant donné procuration : MALET Jean-Pierre, pouvoir à M. DESSEAUX Jean-Pierre ABEILHOU Stéphane, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène CREPEL Benoît, pouvoir à M. BOUVIER Vincent PELLISSIER Claude, pouvoir à M. BERTHON Lionel BOSQ Caroline, pouvoir à M. GARDES Philippe GOTTARDI Serge, pouvoir à Mme MACHADO Claudine LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques LAURENT Sandrine, pouvoir à Mme PERRET Marie DARDENNE Paul, pouvoir à Mme BESSIERE Maryline MAUSSAC Florian, pouvoir à M. RAFFENAUD Nicolas
	Secrétaires de séance : Mme TAVENARD Olivia et M. GARDES Philippe

Objet : Convention Territoriale Globale : signature d'une convention de partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales

Dans le cadre d'une démarche mise en place au niveau national, la branche famille de la CAF organise progressivement ses interventions à l'échelon de territoires plus larges que celui des communes.

L'objectif est de développer des actions pertinentes en faveur des allocataires sur l'ensemble d'un bassin de vie, reposant sur un diagnostic partagé avec la collectivité partenaire et en fonction de priorités d'actions définies de manière concertée sur les différents champs

d'intervention suivants : l'accès aux droits et aux services, l'accueil des jeunes enfants, la jeunesse, le cadre de vie, l'accès et le maintien dans le logement, l'aide à domicile des familles, la médiation familiale et la lutte contre la pauvreté. L'ensemble des engagements de la CAF et de la collectivité partenaire sur ces domaines est regroupé dans un document unique : la « Convention Territoriale Globale » (CTG).

Au cours de l'année, le travail de diagnostic partagé et la définition des priorités d'actions pour chacun des champs d'intervention de la CTG ont été menés à bien.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la convention territoriale globale.

Le Conseil Municipal,

Vu la Convention Territoriale Globale ;

Oùï l'exposé de Mme FACCHINI et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la convention territoriale globale telle qu'annexée à la présente délibération ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

<p><u>Résultats du vote</u> Pour : Unanimité Contre : 0 Abstention : 0</p>
--

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 10 décembre 2025

Grégoire CARNEIRO,

The image shows a handwritten signature in black ink that reads "G. CARNEIRO". To the right of the signature is a circular official seal of the Municipality of Castelginest, featuring a central emblem and the text "VILLE DE CASTELGINEST" and "47100 - GERS" around the perimeter.

Maire de Castelginest



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Présents : 23
Absents : 10
Procurations : 10
Votants : 33

L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix décembre

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire

Convocation du Conseil
Municipal en date du :
04 décembre 2025

Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.

Affichage en date du :
04 décembre 2025

Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, BERTHON Lionel, DELCASSÉ Marie-Hélène, IRSUTTI Guillaume, VARLIETTE Viviane, MACHADO Claudine, TAVENARD Olivia, BARBIER Pierre, MOUËLLO Françoise, VISNADI Ginette, DESSEAUX Jean-Pierre, MAGNA Christine, GARDES Philippe, BRISACIER Valérie, PERRET Marie, BESSIERE Maryline, BOSIO Raphaël, RAFFENAUD Nicolas

Publication en date du :
12 décembre 2025

Absents excusés ayant donné procuration :

MALET Jean-Pierre, pouvoir à M. DESSEAUX Jean-Pierre
ABEILHOU Stéphane, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène
CREPEL Benoît, pouvoir à M. BOUVIER Vincent
PELLISSIER Claude, pouvoir à M. BERTHON Lionel
BOSQ Caroline, pouvoir à M. GARDES Philippe
GOTTARDI Serge, pouvoir à Mme MACHADO Claudine
LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques
LAURENT Sandrine, pouvoir à Mme PERRET Marie
DARDENNE Paul, pouvoir à Mme BESSIERE Maryline
MAUSSAC Florian, pouvoir à M. RAFFENAUD Nicolas

Secrétaires de séance :

Mme TAVENARD Olivia et M. GARDES Philippe

**Objet : Plan pluriannuel de déploiement du Service Public de la Petite Enfance :
approbation**

Le Plan pluriannuel de déploiement du Service Public de la Petite Enfance qui a été mis en place par la loi du 18 décembre 2023 impose aux communes de plus de 10 000 habitants l'obligation d'élaborer un schéma pluriannuel de maintien et de développement de l'offre d'accueil du jeune enfant. Ce plan doit être élaboré en même temps que la convention territoriale globale.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le Plan pluriannuel de déploiement du Service Public de la Petite Enfance de la commune de Castelginest.

Le Conseil Municipal,

Vu le Plan pluriannuel de déploiement du Service Public de la Petite Enfance de la commune de Castelginest ;

Oùï l'exposé de Mme FACCHINI et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le Plan pluriannuel de déploiement du Service Public de la Petite Enfance de la commune de Castelginest telle qu'annexée à la présente délibération ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Résultats du vote

Pour : Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 10 décembre 2025

Grégoire CARNEIRO,

Maire de Castelginest



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33	L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix décembre
Présents : 23	
Absents : 10	Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire
Procurations : 10	
Votants : 33	
Convocation du Conseil Municipal en date du : 04 décembre 2025	Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.
Affichage en date du : 04 décembre 2025	Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, BERTHON Lionel, DELCASSÉ Marie-Hélène, IRSUTTI Guillaume, VARLIETTE Viviane, MACHADO Claudine, TAVENARD Olivia, BARBIER Pierre, MOUËLLO Françoise, VISNADI Ginette, DESSEAUX Jean-Pierre, MAGNA Christine, GARDES Philippe, BRISACIER Valérie, PERRET Marie, BESSIERE Maryline, BOSIO Raphaël, RAFFENAUD Nicolas
Publication en date du : 12 décembre 2025	Absents excusés ayant donné procuration : MALET Jean-Pierre, pouvoir à M. DESSEAUX Jean-Pierre ABEILHOU Stéphane, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène CREPEL Benoît, pouvoir à M. BOUVIER Vincent PELISSIER Claude, pouvoir à M. BERTHON Lionel BOSQ Caroline, pouvoir à M. GARDES Philippe GOTTARDI Serge, pouvoir à Mme MACHADO Claudine LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques LAURENT Sandrine, pouvoir à Mme PERRET Marie DARDENNE Paul, pouvoir à Mme BESSIERE Maryline MAUSSAC Florian, pouvoir à M. RAFFENAUD Nicolas
	Secrétaires de séance : Mme TAVENARD Olivia et M. GARDES Philippe

Objet : Projet Educatif Territorial (PEDT) et charte qualité plan mercredi : Convention de partenariat avec l'Education Nationale et la Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.)

Les activités périscolaires prolongeant le service public de l'éducation peuvent être organisées dans le cadre d'un projet éducatif territorial (PEDT). Il formalise l'engagement des partenaires à se coordonner pour organiser des activités éducatives et assurer l'articulation de leurs interventions sur l'ensemble des temps de vie des enfants, dans un souci de cohérence, de qualité et de continuité éducatives.

La commune a décidé de mettre en œuvre un PEDT dès 2015.

À l'issue d'un travail partenarial mené par les élus tout au long de l'année scolaire avec l'éducation nationale (inspectrice de l'éducation nationale, les directeurs d'école), la Caisse d'Allocations Familiales, les représentants de parents d'élèves et les services municipaux, un diagnostic, complété par les résultats des questionnaires aux familles, aux assistants maternels et aux collégiens, a été établi conduisant à la définition d'axes de travail pour les années à venir.

Il convient d'approuver la convention relative à la mise en place d'un projet éducatif territorial et d'un Plan mercredi.

Le Conseil Municipal,

Vu la convention de partenariat avec l'Education Nationale et la Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.) relative au Projet Educatif Territorial (PEDT) et à la charte qualité plan mercredi ;

Où l'exposé de Mme FACCHINI et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la convention de partenariat avec l'Education Nationale et la Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.) relative au Projet Educatif Territorial (PEDT) et à la charte qualité plan mercredi ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

<p><u>Résultats du vote</u> Pour : Unanimité Contre : 0 Abstention : 0</p>
--

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 10 décembre 2025

Grégoire CARNEIRO,

A handwritten signature in black ink, reading "G. CARNEIRO", is written over a circular official stamp of the Commune de Castelginest. The stamp features a central emblem and the text "COMMUNE DE CASTELGINEST" and "17100 - GERS" around the perimeter.

Maire de Castelginest



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33	L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix décembre
Présents : 23	
Absents : 10	
Procurations : 10	
Votants : 33	Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire
Convocation du Conseil Municipal en date du : 04 décembre 2025	Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.
Affichage en date du : 04 décembre 2025	Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, BERTHON Lionel, DELCASSÉ Marie-Hélène, IRSUTTI Guillaume, VARLIETTE Viviane, MACHADO Claudine, TAVENARD Olivia, BARBIER Pierre, MOUËLLO Françoise, VISNADI Ginette, DESSEAUX Jean-Pierre, MAGNA Christine, GARDES Philippe, BRISACIER Valérie, PERRET Marie, BESSIERE Maryline, BOSIO Raphaël, RAFFENAUD Nicolas
Publication en date du : 12 décembre 2025	Absents excusés ayant donné procuration : MALET Jean-Pierre, pouvoir à M. DESSEAUX Jean-Pierre ABEILHOU Stéphane, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène CREPEL Benoît, pouvoir à M. BOUVIER Vincent PELLISSIER Claude, pouvoir à M. BERTHON Lionel BOSQ Caroline, pouvoir à M. GARDES Philippe GOTTARDI Serge, pouvoir à Mme MACHADO Claudine LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques LAURENT Sandrine, pouvoir à Mme PERRET Marie DARDENNE Paul, pouvoir à Mme BESSIERE Maryline MAUSSAC Florian, pouvoir à M. RAFFENAUD Nicolas
	Secrétaires de séance : Mme TAVENARD Olivia et M. GARDES Philippe

Objet : Offre de séjour pour les enfants : tarification des séjours organisés par le centre de loisirs municipal

Il est proposé au Conseil Municipal de fixer la tarification du séjour pré-adolescents organisés par le centre de loisirs municipal en avril 2026.

Les 10 -12 ans partiront du 19 au 24 avril 2026 à Salles-la-Source (Aveyron). Le coût du séjour sera le suivant :

Tranche 1 (0 - 400) : 320 € pour les castelginestois et 370 € pour les extérieurs
Tranche 2 (401 - 600) : 340 € pour les castelginestois et 390 € pour les extérieurs
Tranche 3 (601 - 800) : 360 € pour les castelginestois et 410 € pour les extérieurs
Tranche 4 (801 - 1000) : 380 € pour les castelginestois et 430 € pour les extérieurs
Tranche 5 (1001 et plus) : 400 € pour les castelginestois et 450 € pour les extérieurs

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de M. BOUVIER et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** les tarifs du séjour organisé au mois d'avril pour les 10-12 ans tels que mentionnés ci-dessus ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

<p><u>Résultats du vote</u> Pour : Unanimité Contre : 0 Abstention : 0</p>
--

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 10 décembre 2025

Grégoire CARNEIRO,

Maire de Castelginest



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33	L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix décembre
Présents : 23	
Absents : 10	
Procurations : 10	
Votants : 33	Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire
Convocation du Conseil Municipal en date du : 04 décembre 2025	Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.
Affichage en date du : 04 décembre 2025	Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, BERTHON Lionel, DELCASSÉ Marie-Hélène, IRSUTTI Guillaume, VARLIETTE Viviane, MACHADO Claudine, TAVENARD Olivia, BARBIER Pierre, MOUËLLO Françoise, VISNADI Ginette, DESSEAUX Jean-Pierre, MAGNA Christine, GARDES Philippe, BRISACIER Valérie, PERRET Marie, BESSIERE Maryline, BOSIO Raphaël, RAFFENAUD Nicolas
Publication en date du : 12 décembre 2025	Absents excusés avant donné procuration : MALET Jean-Pierre, pouvoir à M. DESSEAUX Jean-Pierre ABEILHOU Stéphane, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène CREPEL Benoît, pouvoir à M. BOUVIER Vincent PELLISSIER Claude, pouvoir à M. BERTHON Lionel BOSQ Caroline, pouvoir à M. GARDES Philippe GOTTARDI Serge, pouvoir à Mme MACHADO Claudine LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques LAURENT Sandrine, pouvoir à Mme PERRET Marie DARDENNE Paul, pouvoir à Mme BESSIERE Maryline MAUSSAC Florian, pouvoir à M. RAFFENAUD Nicolas
	Secrétaires de séance : Mme TAVENARD Olivia et M. GARDES Philippe

Objet : Modification des documents du permis d'aménager accordé Route de Bruguières

Par arrêté en date du 30 septembre 2022, un permis d'aménager sur l'ancienne parcelle cadastrée section BK n°54 d'une superficie de 37 851 m² a été accordé à destination de services publics ou d'intérêt collectif. Ce permis d'aménager a été modifié le 14 février 2023 pour permettre la création d'un giratoire, modifier les amorces de voies ainsi que les principes des réseaux EU/EP.

Par arrêté en date du 14 janvier 2025, le permis d'aménager accordé Route de Bruguières a été modifié afin que les destinations autorisées dans le lotissement soient étendues.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le dépôt d'un PA modificatif.

Le Conseil Municipal,

Vu le Plan d'Occupation des Sols approuvé le 24/08/1978, révisé le 25/04/1986, modifié le 08/12/1988, modifié le 14/02/2005, modifié le 18/02/2008, modifié le 09/07/2009, modifié le 23/06/2011, modifié le 11/10/2012 et modifié le 25/06/2015 et notamment le règlement de la zone III NA en son article 1 qui liste les occupations et utilisations du sol admises ;

Vu le permis d'aménager n° PA 031 116 22 A 0002 en date du 30 septembre 2022 ;

Vu le permis d'aménager modificatif n° PA 031 116 22 A 0002 M01 en date du 14 février 2023 ;

Vu le permis d'aménager modificatif n° PA 031 116 22 A 0002 M02 en date du 14 janvier 2025 ;

Oui l'exposé de M. BERTHON et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la modification des lots du permis d'aménager accordé Route de Bruguières ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à déposer une modification du permis d'aménager accordé à la commune de Castelginest Rte Bruguières comme mentionné ci-dessus et à procéder à la modification des différentes pièces du dossier de permis d'aménager afin de les mettre en conformité avec cette modification des lots ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

<p>Résultats du vote Pour : Unanimité Contre : 0 Abstention : 0</p>

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 10 décembre 2025

Grégoire CARNEIRO,

The image shows a handwritten signature in black ink that reads "G. CARNEIRO". To the right of the signature is a circular official stamp of the Municipality of Castelginest, featuring a coat of arms and the text "MUNICIPALITE DE CASTELGINEST" and "11000 - CASTELGINEST".

Maire de Castelginest



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Présents : 23
Absents : 10
Procurations : 10
Votants : 33

L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix décembre

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire

Convocation du Conseil
Municipal en date du :
04 décembre 2025

Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.

Affichage en date du :
04 décembre 2025

Publication en date du :
12 décembre 2025

Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, BERTHON Lionel, DELCASSÉ Marie-Hélène, IRSUTTI Guillaume, VARLIETTE Viviane, MACHADO Claudine, TAVENARD Olivia, BARBIER Pierre, MOUËLLO Françoise, VISNADI Ginette, DESSEAUX Jean-Pierre, MAGNA Christine, GARDES Philippe, BRISACIER Valérie, PERRET Marie, BESSIERE Maryline, BOSIO Raphaël, RAFFENAUD Nicolas

Absents excusés ayant donné procuration :

MALET Jean-Pierre, pouvoir à M. DESSEAUX Jean-Pierre
ABEILHOU Stéphane, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène
CREPEL Benoît, pouvoir à M. BOUVIER Vincent
PELISSIER Claude, pouvoir à M. BERTHON Lionel
BOSQ Caroline, pouvoir à M. GARDES Philippe
GOTTARDI Serge, pouvoir à Mme MACHADO Claudine
LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques
LAURENT Sandrine, pouvoir à Mme PERRET Marie
DARDENNE Paul, pouvoir à Mme BESSIERE Maryline
MAUSSAC Florian, pouvoir à M. RAFFENAUD Nicolas

Secrétaires de séance :

Mme TAVENARD Olivia et M. GARDES Philippe

Objet : Mise en œuvre de la télétransmission des actes de l'urbanisme soumis au contrôle de légalité

La commune souhaite étendre la dématérialisation de la transmission de ses actes relatifs à l'urbanisme qui sont soumis au contrôle de légalité de la Préfecture. Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la télétransmission des actes de l'urbanisme soumis au contrôle de légalité.

Le Conseil Municipal,

Oui l'exposé de M. BERTHON et après en avoir délibéré,

- **AUTORISE** M. le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la télétransmission des actes de l'urbanisme soumis au contrôle de légalité ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Résultats du vote

Pour : Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 10 décembre 2025

Grégoire CARNEIRO,

A handwritten signature in black ink, reading 'G. CARNEIRO', is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE CASTELGINEST' and 'Arie-Garonne' around a central emblem.

Maire de Castelginest

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
 en exercice : 33
Présents : 22
Absents : 11
Procurations : 10
Votants : 32

L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix décembre

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire

Convocation du Conseil
 Municipal en date du :
 04 décembre 2025

Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.

Affichage en date du :
 04 décembre 2025

Publication en date du :
 17 décembre 2025

Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, BERTHON Lionel, DELCASSÉ Marie-Hélène, IRSUTTI Guillaume, VARLIETTE Viviane, MACHADO Claudine, TAVENARD Olivia, BARBIER Pierre, MOUËLLO Françoise, VISNADI Ginette, DESSEAUX Jean-Pierre, MAGNA Christine, GARDES Philippe, PERRET Marie, BESSIERE Maryline, BOSIO Raphaël, RAFFENAUD Nicolas

Absents excusés ayant donné procuration :

MALET Jean-Pierre, pouvoir à M. DESSEAUX Jean-Pierre
 ABEILHOU Stéphane, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène
 CREPEL Benoît, pouvoir à M. BOUVIER Vincent
 PELISSIER Claude, pouvoir à M. BERTHON Lionel
 BOSQ Caroline, pouvoir à M. GARDES Philippe
 GOTTARDI Serge, pouvoir à Mme MACHADO Claudine
 LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques
 LAURENT Sandrine, pouvoir à Mme PERRET Marie
 DARDENNE Paul, pouvoir à Mme BESSIERE Maryline
 MAUSSAC Florian, pouvoir à M. RAFFENAUD Nicolas

Absente excusée :

BRISACIER Valérie

Secrétaires de séance :

Mme TAVENARD Olivia et M. GARDES Philippe

Objet : Cession d'une partie de la parcelle cadastrée AC n°105 située lieu-dit Saint Pierre à [REDACTED]

Les riverains de la parcelle cadastrée section AC n°105 ont saisi la commune d'une demande d'acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée AC n°105 dans sa partie comprise entre leur propriété et le fossé présent sur cette parcelle.

Il est proposé au Conseil Municipal de donner une suite favorable à cette demande.

Par conséquent, une partie de la parcelle cadastrée section AC n°105 d'une superficie de 544 m² sera vendue au prix de 10 €/m² à [REDACTED].

Le Conseil Municipal,

Vu l'avis n° 2025-31116-64273 en date du 10 septembre 2025 ;

Oui l'exposé de M. BERTHON et après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** la cession d'une superficie de 544 m² au prix de 10 €/m² à [REDACTED] ;

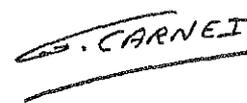
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

<p>Résultats du vote Pour : Unanimité Contre : 0 Abstention : 0</p>

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 10 décembre 2025

Grégoire CARNEIRO,

Maire de Castelginest

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
 en exercice : 33
 Présents : 22
 Absents : 11
 Procurations : 10
 Votants : 32

L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix décembre

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire

Convocation du Conseil
 Municipal en date du :
 04 décembre 2025

Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.

Affichage en date du :
 04 décembre 2025

Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, BERTHON Lionel, DELCASSÉ Marie-Hélène, IRSUTTI Guillaume, VARLIETTE Viviane, MACHADO Claudine, TAVENARD Olivia, BARBIER Pierre, MOUËLLO Françoise, VISNADI Ginette, DESSEAUX Jean-Pierre, MAGNA Christine, GARDES Philippe, PERRET Marie, BESSIERE Maryline, BOSIO Raphaël, RAFFENAUD Nicolas

Publication en date du :
 17 décembre 2025

Absents excusés ayant donné procuration :

MALET Jean-Pierre, pouvoir à M. DESSEAUX Jean-Pierre
 ABEILHOU Stéphane, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène
 CREPEL Benoît, pouvoir à M. BOUVIER Vincent
 PELISSIER Claude, pouvoir à M. BERTHON Lionel
 BOSQ Caroline, pouvoir à M. GARDES Philippe
 GOTTARDI Serge, pouvoir à Mme MACHADO Claudine
 LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques
 LAURENT Sandrine, pouvoir à Mme PERRET Marie
 DARDENNE Paul, pouvoir à Mme BESSIERE Maryline
 MAUSSAC Florian, pouvoir à M. RAFFENAUD Nicolas

Absente excusée :

BRISACIER Valérie

Secrétaires de séance :

Mme TAVENARD Olivia et M. GARDES Philippe

Objet : Cession d'une partie de la parcelle cadastrée AC n°105 située lieu-dit Saint Pierre à [REDACTED]

Les riverains de la parcelle cadastrée section AC n°105 ont saisi la commune d'une demande d'acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée AC n°105 dans sa partie comprise entre leur propriété et le fossé présent sur cette parcelle.

Il est proposé au Conseil Municipal de donner une suite favorable à cette demande.

Par conséquent, une partie de la parcelle cadastrée section AC n°105 d'une superficie de 509 m² sera vendue au prix de 10 €/m² à [REDACTED].

Le Conseil Municipal,

Vu l'avis n° 2025-31116-64273 en date du 10 septembre 2025 ;

Oui l'exposé de M. BERTHON et après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** la cession d'une superficie de 509 m² au prix de 10 €/m² à [REDACTED] ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

<p><u>Résultats du vote</u> Pour : Unanimité Contre : 0 Abstention : 0</p>
--

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 10 décembre 2025

Grégoire CARNEIRO,




Maire de Castelginest

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
 en exercice : 33
Présents : 22
Absents : 11
Procurations : 10
Votants : 32

L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix décembre

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire

Convocation du Conseil
 Municipal en date du :
 04 décembre 2025

Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.

Affichage en date du :
 04 décembre 2025

Publication en date du :
 17 décembre 2025

Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, BERTHON Lionel, DELCASSÉ Marie-Hélène, IRSUTTI Guillaume, VARLIETTE Viviane, MACHADO Claudine, TAVENARD Olivia, BARBIER Pierre, MOUËLLO Françoise, VISNADI Ginette, DESSEAUX Jean-Pierre, MAGNA Christine, GARDES Philippe, PERRET Marie, BESSIERE Maryline, BOSIO Raphaël, RAFFENAUD Nicolas

Absents excusés ayant donné procuration :

MALET Jean-Pierre, pouvoir à M. DESSEAUX Jean-Pierre
 ABEILHOU Stéphane, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène
 CREPEL Benoît, pouvoir à M. BOUVIER Vincent
 PELISSIER Claude, pouvoir à M. BERTHON Lionel
 BOSQ Caroline, pouvoir à M. GARDES Philippe
 GOTTARDI Serge, pouvoir à Mme MACHADO Claudine
 LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques
 LAURENT Sandrine, pouvoir à Mme PERRET Marie
 DARDENNE Paul, pouvoir à Mme BESSIERE Maryline
 MAUSSAC Florian, pouvoir à M. RAFFENAUD Nicolas

Absente excusée :

BRISACIER Valérie

Secrétaires de séance :

Mme TAVENARD Olivia et M. GARDES Philippe

Objet : Cession d'une partie de la parcelle cadastrée AC n°105 située lieu-dit Saint Pierre à [REDACTED]

Les riverains de la parcelle cadastrée section AC n°105 ont saisi la commune d'une demande d'acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée AC n°105 dans sa partie comprise entre leur propriété et le fossé présent sur cette parcelle.

Il est proposé au Conseil Municipal de donner une suite favorable à cette demande.

Par conséquent, une partie de la parcelle cadastrée section AC n°105 d'une superficie de 270 m² sera vendue au prix de 10 €/m² à [REDACTED].

Le Conseil Municipal,

Vu l'avis n° 2025-31116-64273 en date du 10 septembre 2025 ;

Oui l'exposé de M. BERHTON et après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** la cession d'une superficie de 270 m² au prix de 10 €/m² à [REDACTED] ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

<p>Résultats du vote Pour : Unanimité Contre : 0 Abstention : 0</p>

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 10 décembre 2025

Grégoire CARNEIRO,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'G. CARNEIRO', written over a circular official stamp of the Municipality of Castelginest.

Maire de Castelginest

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
 en exercice : 33
 Présents : 22
 Absents : 11
 Procurations : 10
 Votants : 32

L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix décembre

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire

Convocation du Conseil
 Municipal en date du :
 04 décembre 2025

Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.

Affichage en date du :
 04 décembre 2025

Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, BERTHON Lionel, DELCASSÉ Marie-Hélène, IRSUTTI Guillaume, VARLIETTE Viviane, MACHADO Claudine, TAVENARD Olivia, BARBIER Pierre, MOUËLLO Françoise, VISNADI Ginette, DESSEAUX Jean-Pierre, MAGNA Christine, GARDES Philippe, PERRET Marie, BESSIERE Maryline, BOSIO Raphaël, RAFFENAUD Nicolas

Publication en date du :
 17 décembre 2025

Absents excusés ayant donné procuration :

MALET Jean-Pierre, pouvoir à M. DESSEAUX Jean-Pierre
 ABEILHOU Stéphane, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène
 CREPEL Benoît, pouvoir à M. BOUVIER Vincent
 PELISSIER Claude, pouvoir à M. BERTHON Lionel
 BOSQ Caroline, pouvoir à M. GARDES Philippe
 GOTTARDI Serge, pouvoir à Mme MACHADO Claudine
 LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques
 LAURENT Sandrine, pouvoir à Mme PERRET Marie
 DARDENNE Paul, pouvoir à Mme BESSIERE Maryline
 MAUSSAC Florian, pouvoir à M. RAFFENAUD Nicolas

Absente excusée :

BRISACIER Valérie

Secrétaires de séance :

Mme TAVENARD Olivia et M. GARDES Philippe

Objet : Cession d'une partie de la parcelle cadastrée AC n°105 située lieu-dit Saint Pierre à [REDACTED]

Les riverains de la parcelle cadastrée section AC n°105 ont saisi la commune d'une demande d'acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée AC n°105 dans sa partie comprise entre leur propriété et le fossé présent sur cette parcelle.

Il est proposé au Conseil Municipal de donner une suite favorable à cette demande.

Par conséquent, une partie de la parcelle cadastrée section AC n°105 d'une superficie de 497 m² sera vendue au prix de 10 €/m² à [REDACTED].

Le Conseil Municipal,

Vu l'avis n° 2025-31116-64273 en date du 10 septembre 2025 ;

Oui l'exposé de M. BERHTON et après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** la cession d'une superficie de 497 m² au prix de 10 €/m² à [REDACTED] ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

<p>Résultats du vote Pour : Unanimité Contre : 0 Abstention : 0</p>

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 10 décembre 2025

Grégoire CARNEIRO,

A handwritten signature in black ink, reading "G. CARNEIRO", is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "MUNICIPALITE CASTELGINEST" and "11000 - GARD" around a central emblem.

Maire de Castelginest

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Présents : 22
Absents : 11
Procurations : 10
Votants : 32

L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix décembre

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire

Convocation du Conseil
Municipal en date du :
04 décembre 2025

Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.

Affichage en date du :
04 décembre 2025

Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, BERTHON Lionel, DELCASSÉ Marie-Hélène, IRSUTTI Guillaume, VARLIETTE Viviane, MACHADO Claudine, TAVENARD Olivia, BARBIER Pierre, MOUËLLO Françoise, VISNADI Ginette, DESSEAUX Jean-Pierre, MAGNA Christine, GARDES Philippe, PERRET Marie, BESSIERE Maryline, BOSIO Raphaël, RAFFENAUD Nicolas

Publication en date du :
17 décembre 2025

Absents excusés ayant donné procuration :

MALET Jean-Pierre, pouvoir à M. DESSEAUX Jean-Pierre
 ABEILHOU Stéphane, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène
 CREPEL Benoît, pouvoir à M. BOUVIER Vincent
 PELISSIER Claude, pouvoir à M. BERTHON Lionel
 BOSQ Caroline, pouvoir à M. GARDES Philippe
 GOTTARDI Serge, pouvoir à Mme MACHADO Claudine
 LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques
 LAURENT Sandrine, pouvoir à Mme PERRET Marie
 DARDENNE Paul, pouvoir à Mme BESSIERE Maryline
 MAUSSAC Florian, pouvoir à M. RAFFENAUD Nicolas

Absente excusée :

BRISACIER Valérie

Secrétaires de séance :

Mme TAVENARD Olivia et M. GARDES Philippe

Objet : Cession d'une partie de la parcelle cadastrée AC n°105 située lieu-dit Saint Pierre à [REDACTED]

Les riverains de la parcelle cadastrée section AC n°105 ont saisi la commune d'une demande d'acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée AC n°105 dans sa partie comprise entre leur propriété et le fossé présent sur cette parcelle.

Il est proposé au Conseil Municipal de donner une suite favorable à cette demande.

Par conséquent, une partie de la parcelle cadastrée section AC n°105 d'une superficie de 416 m² sera vendue au prix de 10 €/m² à [REDACTED].

Le Conseil Municipal,

Vu l'avis n° 2025-31116-64273 en date du 10 septembre 2025 ;

Oui l'exposé de M.BERTHON et après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** la cession d'une superficie de 416 m² au prix de 10 €/m² à [REDACTED] ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

<p><u>Résultats du vote</u> Pour : Unanimité Contre : 0 Abstention : 0</p>
--

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 10 décembre 2025

Grégoire CARNEIRO,

Maire de Castelginest

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
 DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
 MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers
 en exercice : 33
Présents : 22
Absents : 11
Procurations : 10
Votants : 32

L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix décembre

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire

Convocation du Conseil
 Municipal en date du :
 04 décembre 2025

Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.

Affichage en date du :
 04 décembre 2025

Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, BERTHON Lionel, DELCASSÉ Marie-Hélène, IRSUTTI Guillaume, VARLIETTE Viviane, MACHADO Claudine, TAVENARD Olivia, BARBIER Pierre, MOUËLLO Françoise, VISNADI Ginette, DESSEAUX Jean-Pierre, MAGNA Christine, GARDES Philippe, PERRET Marie, BESSIERE Maryline, BOSIO Raphaël, RAFFENAUD Nicolas

Publication en date du :
 17 décembre 2025

Absents excusés ayant donné procuration :

MALET Jean-Pierre, pouvoir à M. DESSEAUX Jean-Pierre
 ABEILHOU Stéphane, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène
 CREPEL Benoît, pouvoir à M. BOUVIER Vincent
 PELISSIER Claude, pouvoir à M. BERTHON Lionel
 BOSQ Caroline, pouvoir à M. GARDES Philippe
 GOTTARDI Serge, pouvoir à Mme MACHADO Claudine
 LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques
 LAURENT Sandrine, pouvoir à Mme PERRET Marie
 DARDENNE Paul, pouvoir à Mme BESSIERE Maryline
 MAUSSAC Florian, pouvoir à M. RAFFENAUD Nicolas

Absente excusée :

BRISACIER Valérie

Secrétaires de séance :

Mme TAVENARD Olivia et M. GARDES Philippe

Objet : Cession d'une partie de la parcelle cadastrée AC n°105 située lieu-dit Saint Pierre à [REDACTED]

Les riverains de la parcelle cadastrée section AC n°105 ont saisi la commune d'une demande d'acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée AC n°105 dans sa partie comprise entre leur propriété et le fossé présent sur cette parcelle.

Il est proposé au Conseil Municipal de donner une suite favorable à cette demande.

Par conséquent, une partie de la parcelle cadastrée section AC n°105 d'une superficie de 380 m² sera vendue au prix de 10 €/m² à [REDACTED].

Le Conseil Municipal,

Vu l'avis n° 2025-31116-64273 en date du 10 septembre 2025 ;

Oui l'exposé de M. BERTHON et après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** la cession d'une superficie de 380 m² au prix de 10 €/m² à [REDACTED] ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Résultats du vote

Pour : Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 10 décembre 2025

Grégoire CARNEIRO,




Maire de Castelginest



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33	L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix décembre
Présents : 23	Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire
Absents : 10	
Procurations : 10	
Votants : 33	
Convocation du Conseil Municipal en date du : 04 décembre 2025	Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.
Affichage en date du : 04 décembre 2025	Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, BERTHON Lionel, DELCASSÉ Marie-Hélène, IRSUTTI Guillaume, VARLIETTE Viviane, MACHADO Claudine, TAVENARD Olivia, BARBIER Pierre, MOUËLLO Françoise, VISNADI Ginette, DESSEAUX Jean-Pierre, MAGNA Christine, GARDES Philippe, BRISACIER Valérie, PERRET Marie, BESSIERE Maryline, BOSIO Raphaël, RAFFENAUD Nicolas
Publication en date du : 12 décembre 2025	Absents excusés ayant donné procuration : MALET Jean-Pierre, pouvoir à M. DESSEAUX Jean-Pierre ABEILHOU Stéphane, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène CREPEL Benoît, pouvoir à M. BOUVIER Vincent PELISSIER Claude, pouvoir à M. BERTHON Lionel BOSQ Caroline, pouvoir à M. GARDES Philippe GOTTARDI Serge, pouvoir à Mme MACHADO Claudine LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques LAURENT Sandrine, pouvoir à Mme PERRET Marie DARDENNE Paul, pouvoir à Mme BESSIERE Maryline MAUSSAC Florian, pouvoir à M. RAFFENAUD Nicolas
	Secrétaires de séance : Mme TAVENARD Olivia et M. GARDES Philippe

Objet : Programme de rénovation d'éclairage public dit « LED Haute-Garonne 2026 ++ »

Le Conseil Municipal est informé de la possibilité de rénover 209 points lumineux dans le cadre du nouveau programme de rénovation d'éclairage public dit « ++ ».

Ces points lumineux pourraient être remplacés par un modèle standard d'appareil d'éclairage public routier assurant ainsi une économie d'énergie de 81%.

Ce nouveau programme vise à diminuer les dépenses liées à la fourniture d'électricité de ces points lumineux d'au minimum 10 %. Ainsi, les coûts résultants seraient les suivants :

	Avant rénovation	Après rénovation
12 contributions annuelles aux travaux	-	9 093 €/an
Factures d'électricité	13 051 €/an	2 653 €/an
Total des dépenses	13 051 €/an	11 746 €/an

Sauf aléa climatique, vandalisme, accident ou travaux sur le réseau, les dépenses de dépannage des appareils d'éclairage public rénovés dans le cadre de ce programme seront prises en charge par le SDEHG pendant 12 ans.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver le projet de rénovation proposé par le SDEHG et de prendre en compte les 12 contributions annuelles afférentes à ce projet sur les 12 prochains exercices budgétaires de la commune.

Le Conseil Municipal, oui l'exposé de M. BARBIER et après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le projet de rénovation proposé par le SDEHG ;
- **DECIDE** de prendre en compte les 12 contributions annuelles afférentes à ce projet sur les 12 prochains exercices budgétaires de la commune. Ces contributions seront imputées à l'article 6554 de la section de fonctionnement ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

<p><u>Résultats du vote</u> Pour : Unanimité Contre : 0 Abstention : 0</p>
--

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 10 décembre 2025

Grégoire CARNEIRO,


Maire de Castelginest

Maire de Castelginest



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33	L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix décembre
Présents : 23	Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire
Absents : 10	
Procurations : 10	
Votants : 33	
Convocation du Conseil Municipal en date du : 04 décembre 2025	Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.
Affichage en date du : 04 décembre 2025	Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, BERTHON Lionel, DELCASSÉ Marie-Hélène, IRSUTTI Guillaume, VARLIETTE Viviane, MACHADO Claudine, TAVENARD Olivia, BARBIER Pierre, MOUËLLO Françoise, VISNADI Ginette, DESSEAUX Jean-Pierre, MAGNA Christine, GARDES Philippe, BRISACIER Valérie, PERRET Marie, BESSIERE Maryline, BOSIO Raphaël, RAFFENAUD Nicolas
Publication en date du : 12 décembre 2025	Absents excusés ayant donné procuration : MALET Jean-Pierre, pouvoir à M. DESSEAUX Jean-Pierre ABEILHOU Stéphane, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène CREPEL Benoît, pouvoir à M. BOUVIER Vincent PELISSIER Claude, pouvoir à M. BERTHON Lionel BOSQ Caroline, pouvoir à M. GARDES Philippe GOTTARDI Serge, pouvoir à Mme MACHADO Claudine LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques LAURENT Sandrine, pouvoir à Mme PERRET Marie DARDENNE Paul, pouvoir à Mme BESSIERE Maryline MAUSSAC Florian, pouvoir à M. RAFFENAUD Nicolas
	Secrétaires de séance : Mme TAVENARD Olivia et M. GARDES Philippe

Objet : Rapport d'activité 2024 du Syndicat du Bassin Hers Girou

Conformément à l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le rapport d'activité 2024 du Syndicat du Bassin Hers Girou est porté à la connaissance du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de M. IRSUTTI et après en avoir délibéré :

- **PREND** acte de la présentation du rapport d'activité 2024 du bassin Hers Girou.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 10 décembre 2025

Grégoire CARNEIRO,

Maire de Castelginest



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Présents : 23
Absents : 10
Procurations : 10
Votants : 33

L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix décembre

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire

Convocation du Conseil
Municipal en date du :
04 décembre 2025

Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.

Affichage en date du :
04 décembre 2025

Publication en date du :
12 décembre 2025

Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, BERTHON Lionel, DELCASSÉ Marie-Hélène, IRSUTTI Guillaume, VARLIETTE Viviane, MACHADO Claudine, TAVENARD Olivia, BARBIER Pierre, MOUËLLO Françoise, VISNADI Ginette, DESSEAUX Jean-Pierre, MAGNA Christine, GARDES Philippe, BRISACIER Valérie, PERRET Marie, BESSIERE Maryline, BOSIO Raphaël, RAFFENAUD Nicolas

Absents excusés ayant donné procuration :

MALET Jean-Pierre, pouvoir à M. DESSEAUX Jean-Pierre
ABEILHOU Stéphane, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène
CREPEL Benoît, pouvoir à M. BOUVIER Vincent
PELISSIER Claude, pouvoir à M. BERTHON Lionel
BOSQ Caroline, pouvoir à M. GARDES Philippe
GOTTARDI Serge, pouvoir à Mme MACHADO Claudine
LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques
LAURENT Sandrine, pouvoir à Mme PERRET Marie
DARDENNE Paul, pouvoir à Mme BESSIERE Maryline
MAUSSAC Florian, pouvoir à M. RAFFENAUD Nicolas

Secrétaires de séance :

Mme TAVENARD Olivia et M. GARDES Philippe

Objet : Présentation du rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public (RPQS) de l'eau et de l'assainissement

Le rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement collectif et non collectif au titre de l'année 2024 est porté à la connaissance du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Mme URSULE et après en avoir délibéré :

- **PREND** acte de la présentation du rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public (RPQS) de l'eau et de l'assainissement.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 10 décembre 2025

Grégoire CARNEIRO,

Maire de Castelginest



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Présents : 23
Absents : 10
Procurations : 10
Votants : 33

L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix décembre

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire

Convocation du Conseil
Municipal en date du :
04 décembre 2025

Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.

Affichage en date du :
04 décembre 2025

Publication en date du :
12 décembre 2025

Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, BERTHON Lionel, DELCASSÉ Marie-Hélène, IRSUTTI Guillaume, VARLIETTE Viviane, MACHADO Claudine, TAVENARD Olivia, BARBIER Pierre, MOUËLLO Françoise, VISNADI Ginette, DESSEAUX Jean-Pierre, MAGNA Christine, GARDES Philippe, BRISACIER Valérie, PERRET Marie, BESSIERE Maryline, BOSIO Raphaël, RAFFENAUD Nicolas

Absents excusés ayant donné procuration :

MALET Jean-Pierre, pouvoir à M. DESSEAUX Jean-Pierre
ABEILHOU Stéphane, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène
CREPEL Benoît, pouvoir à M. BOUVIER Vincent
PELLISSIER Claude, pouvoir à M. BERTHON Lionel
BOSQ Caroline, pouvoir à M. GARDES Philippe
GOTTARDI Serge, pouvoir à Mme MACHADO Claudine
LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques
LAURENT Sandrine, pouvoir à Mme PERRET Marie
DARDENNE Paul, pouvoir à Mme BESSIERE Maryline
MAUSSAC Florian, pouvoir à M. RAFFENAUD Nicolas

Secrétaires de séance :

Mme TAVENARD Olivia et M. GARDES Philippe

Objet : Collecte des Déchets : présentation du Rapport annuel 2024 sur le Prix et la Qualité du Service public (RPQS)

Le rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de la collecte des déchets au titre de l'année 2024 est porté à la connaissance du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Mme URSULE et après en avoir délibéré :

- **PREND** acte de la présentation du rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public (RPQS) de la collecte des déchets.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 10 décembre 2025

Grégoire CARNEIRO,

Maire de Castelginest